

Zeitschrift: La musique en Suisse : organe de la Suisse française
Band: 1 (1901-1902)
Heft: 5

Rubrik: La musique à la Chaux-de-Fonds

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.03.2026

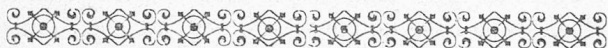
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

là on fait encore parfois de bonne musique. Il convient de citer ici les beaux concerts d'orgue donnés à Saint-Pierre par M. Otto Barblan, sur un instrument malheureusement usé et défectueux; mais ne passe-t-on pas volontiers là-dessus pour entendre notre maître organiste interpréter la grande *Toccata*, de Bach, par exemple?

Une institution intéressante est aussi celle des Concerts populaires de la Madeleine, où un service d'abonnements gratuits met la bonne musique à la portée de tous. Enfin, s'il est peu de chorales paroissiales qui méritent de retenir notre attention, il faut cependant citer la *Maîtrise de Saint-Antoine*, dirigée par un excellent musicien, M. Janch, et qui suit les traces des fameux Chanteurs de St-Gervais. Cette société a chanté récemment, dans la gracieuse église de la Servette, la fameuse *Messe du pape Marcel*, de Palestrina.

Et c'est à peu près tout: Ah! oui, nous avons des fanfares, nous sommes même riches en fanfares et musiques d'harmonie, riches à rendre jalouse une ville de garnison. Mais l'*Harmonie nautique* mise à part, tout retombe dans l'ornière où gisent déjà nos chœurs d'hommes; pots-pourris, valse, pas redoublés, polkas pour piston ou petite flûte, voilà la monnaie courante dont on paie la curiosité populaire. Aussi mettons-nous volontiers le point final avant de nous laisser entraîner à de peu charitables considérations.

E. GIOVANNA.



La musique à la Chaux-de-Fonds.

LE rédacteur en chef de la *Musique en Suisse* m'invite à donner à cette hospitalière publication un résumé historique de la vie musicale et un état actuel de la situation musicale à la Chaux-de-Fonds, bref, un article dans le genre de ceux que lui ont déjà fourni ses collaborateurs des principales villes suisses. Je le lui ai promis, bien qu'au point de vue historique je sois à l'antipode du chansonnier bellettrien appelé, en faisant la géographie du canton de Neuchâtel, à parler de la Sagne:

Mais ici je dois m'arrêter,
Car j'aurais trop à raconter.

C'est, pour ma part, le « trop peu » de notre histoire musicale qui m'embarrasse, et je sens à ce propos toute la fumisterie de l'aphorisme célèbre: « Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire! » Mais enfin, ce peu qui a été fait, je veux le conter, d'autant plus que, parlant de l'état actuel de notre situation musicale, je suis en mesure de dire que nous avons enfin, depuis dix ans, un organisme qui semble devoir doter notre vie artistique d'éléments qui lui manquaient encore, et qui, si jeune soit-il, a donné déjà de superbes preuves de vigueur. Et je suis sûr de contribuer, en le faisant savoir, à augmenter au dehors, pour ma ville natale, la juste considération dont elle jouit.

Je ne méconnaissais nullement le rôle préparatoire qu'ont joué et que jouent encore dans la formation du goût nos nombreuses sociétés d'amateurs, chorales, orchestres, harmonies et fanfares. Peut-être sont-elles aujourd'hui trop nombreuses, et gagneraient-elles à se grouper en faisceaux plus compacts; mais ceci est leur affaire, et je n'ai pas à m'en mêler. Je me borne donc à relever ici deux ou trois faits essentiels de leur activité dans le domaine supérieur de la musique au cours de la seconde moitié du XIX^{me} siècle.

Dans les années 1860 un orchestre d'amateurs avancés se mit à étudier des symphonies, qu'il donnait avec le renfort de professionnels appelés des villes voisines. Plus tard, il se transforma et s'en tint à un programme plus simple.

Ensuite, l'*Union Chorale*, aujourd'hui notre chorale d'hommes la meilleure et la plus nombreuse, monta, avec orchestre et solistes, le *Désert* de David et la *Cantate de Grandson* de Plümhof.

En 1877, feu Seb. Mayr fondait la *Cécilienne*, chœur mixte qui vécut sept ans et donna avec orchestre et soli le *Requiem* de Mozart, la *Vie d'une Rose*, deux drames sacrés de Massenet, du Saint-Saëns, etc., etc.

Dans le domaine de la grande virtuosité, un amateur, plus tard un autre, et par ci par là une société, prirent sur eux de faire venir chaque hiver deux ou trois étoiles en passage en Suisse.

Mais nous n'avions pas d'organisation solide jusqu'au moment — où fin 1891 — un Comité d'initiative fonda la *Société de Musique* en vue de procurer à notre ville des concerts symphoniques donnés avec le concours de grands artistes. Comme à la *Société de Musique* de Neuchâtel, c'est l'orchestre de Berne qui vient nous donner

la partie symphonique des programmes; toutefois la Société en est encore à ne pouvoir l'appeler que deux fois sur ses trois concerts d'abonnement. La direction de l'orchestre a été confiée à M. Georges Pantillon. Pour le concert sans orchestre, la Société engage soit plusieurs solistes, soit un soliste et un ensemble de musique de chambre. Comme vous voyez, elle fait de son mieux, et il est juste de reconnaître qu'en fait d'artistes, elle a obtenu le concours de sommités de premier ordre, puisque ses programmes ont porté les noms de Saint-Saëns, Marteau, Reinecke, M^{me} Carreno, Willy Rehberg, M^{me} Welti-Herzog, M. et M^{me} Auguez de Montaland, etc., etc., et qu'elle a eu le privilège de lancer le petit Florizel von Reuter dans le premier concert où le merveilleux enfant se soit produit avec orchestre.

La marche de la Société, un peu lente, mais sûre, est de celles qui mènent loin.

Dans le domaine choral, nous avons ici une société d'un mérite spécial, c'est le *Chœur Classique*, un chœur de dames qui s'est formé peu après la mort de la *Cécilienne*, en 1884 ou 1885, en vue de maintenir le goût de la musique classique ancienne et moderne jusqu'au temps où pourrait être reconstitué ici un ensemble mixte d'oratorio. Ce chœur comptait à la fin du dernier exercice environ quatre-vingts membres.

Mais comme la création d'un ensemble mixte *permanent* n'est pas possible et ne le sera pas de longtemps, la *Société de Musique* a pris sur elle d'introduire au programme de l'un de ses trois concerts une œuvre d'oratorio et d'en proposer l'étude à des sociétés locales, dans le but d'en donner le goût à la fois aux exécutants et au public. Elle a ainsi donné l'hiver dernier le deuxième acte de l'*Orphée* de Gluck, et donnera cet hiver l'*Athalie* de Mendelssohn. Elle a obtenu à cette fin le concours de deux sociétés dirigées par son propre directeur, M. Pantillon, l'*Union Chorale* (80 hommes) et le *Chœur Classique* (80 dames), ce dernier renforcé d'une trentaine de voix de bonne volonté. Auparavant, la *Société de Musique* avait donné, avec la *Concordia* (en allemand), le *Fritjof* de Max Bruch, et, avec l'*Union Chorale* le *Chœur des pèlerins* de Wagner, et le *Printemps* de Gouvy. Toutes ces œuvres, naturellement, avec l'orchestre et les soli.

Notez en passant qu'en faisant connaître de grands artistes, la *Société de Musique* a incité d'autres sociétés à en engager à leur tour pour

garnir certains programmes. Tel est entre autres le cas pour le *Chœur de Dames*, un second chœur de dames fondé il y a environ sept ans, et aussi pour le *Chœur Classique*, bien que ce dernier tende à n'avoir d'autre activité que la seule qui soit normale pour un chœur, l'activité chorale.

Le *Chœur Classique* et la *Société de Musique* mettent parfois à leurs programmes des œuvres de M. Pantillon, qui est aussi compositeur: je cite l'*Esquisse vénitienne* et la *Chanson des mois*, pour chœur de dames, ténor-solo et orchestre, et l'*Hymne à l'aurore*, pour chœur d'hommes et grand orchestre.

C'est donc la *Société de Musique*, vous le voyez, qui est devenue ici le centre de tous les efforts sérieux tentés en musique.

* * *

Je dépose ici la plume de l'historien pour prendre brièvement celle du chroniqueur.

Se sentant le vent en poupe, la *Société de Musique* vient de se lancer à donner cette année, avant ses concerts d'abonnement, un extra-concert pour lequel elle avait sollicité et obtenu le concours d'Ysaye. Elle n'eût pu faire plus brillant début.

Je renonce à vous décrire la « subjugation » produite par ce titan du violon. C'était un délire, une « frénésie, » comme a dit l'*Impartial*. Pour moi, qui l'entendais pour la première fois, j'ai été frappé avant tout par son extraordinaire *puissance*, tant de son que d'expression, et qui vous emporte plus encore, je crois, dans les piani que dans les forte. Je ne détaille pas son riche programme; sachez seulement que comme Concerto, il a joué le troisième de Saint-Saëns, et plus tard un *Rêve d'enfant*, de lui, qui m'a paru délicieux comme esprit et d'une science extrême comme composition. M^{me} Lambert-Gentil, de notre ville, lui donnait la réplique au piano avec une réelle distinction.

A côté de lui, la Société a présenté M^{lle} Jeanne Leclerc, de l'Opéra-comique de Paris, une aimable artiste à la voix pure et sympathique.

Mais croiriez-vous que ce concert n'a fait que demi-salle? Ce fait vous montre quel chemin notre public a encore à faire. Il est vrai que, quand Ysaye reviendra..... Mais ce ne sera que simple justice.

Le 20 novembre, 1^{er} concert d'abonnement, avec le quatuor Marteau et M. Fournets, du Grand Opéra de Paris.

EDMOND BEAUJON.